

## INAUGURATION

# DU CENTRE SOCIOCULTUREL ESPACE LUTÉVA À LODÈVE

20 septembre 2023 à 17h00

Espace Socioculturel Lutéva - Avenue Joseph Maury 34700 Lodève

### EN PRÉSENCE DE :

#### > Caf de l'Hérault :

- Laurent TEISSIER, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- Thierry MATHIEU, Directeur de la Caf de l'Hérault
- Céline MOULY, Chargée de conseil et de développement

#### > Commune de Lodève :

- Gaëlle LEVÊQUE, Maire de Lodève, Vice-présidente de la CCL&L, Conseillère départementale du canton de Lodève,

#### > Autres partenaires :

- Hugues MOUTOUH, Préfet de l'Hérault
- Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie
- Kleber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault

La Ville de Lodève et la Caf de l'Hérault inaugurent ce mercredi 20 septembre le centre socioculturel "Espace Lutéva".

Implanté au cœur de la ville, dans le quartier politique de la Ville (QPV), l'espace Lutéva est une source d'interactions et d'évolutions. Il occupe une position centrale pour tous les habitants de Lodève et plus largement de la Communauté de communes Lodévois et Larzac (CCL&L).

Il a obtenu un agrément provisoire de centre social. Celui-ci a permis de construire un projet social et un projet familles pluriannuel de 3 ans (2022-2024).

Ainsi, le centre socioculturel offre à la population un lieu de ressources, d'échanges, de partages, de mixité et de vie sociale. Les habitants pourront s'impliquer et s'épanouir au travers d'initiatives collectives.

### UN PROJET SOCIAL ET FAMILLES QUI S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES

Le projet social a été construit en étroite collaboration entre la ville de Lodève et la Caf de l'Hérault qui a accompagné la collectivité à travers un soutien technique, méthodologique et financier. Ce projet social, d'une durée de 3 ans (2022 - 2024), s'articule autour de 3 axes :

#### 1-Améliorer l'accueil de tous par tous partout :

- Développer la communication
- Améliorer les espaces d'accueil du centre social
- Rendre l'espace public plus accueillant

#### 2-Faciliter l'implication dans les initiatives citoyennes ainsi que leur réalisation

- Faciliter une implication citoyenne
- Améliorer le cadre de vie
- Développer des actions en fonction des intérêts exprimés par les habitants

#### 3-Favoriser l'épanouissement de chacun

- Construire par et pour la place des familles, des personnes âgées et des jeunes dans la ville
- Améliorer les mixités

Le projet familles s'inscrit, quant à lui, dans l'axe 3 du projet social : Il permet de favoriser l'épanouissement de chacun dont l'objectif général est de « Construire par et pour la place des familles dans la ville ». Ce projet s'articule avec les axes 1 et 2 du projet social par la mise en place d'actions dédiées aux familles.

### UN PARTENARIAT FORT ENTRE LA VILLE DE LODÈVE ET LA CCL&L

La Caf de l'Hérault est partenaire de la ville de Lodève depuis de nombreuses années. L'Animation de la Vie Sociale est devenu un enjeu prioritaire sur ce territoire, le projet a d'ailleurs été inscrit dans le Contrat de Ville (2015-2020), puis également dans le plan d'actions de la Convention Territoriale Globale (2018-2021) conclue avec la communauté de communes Lodévois Larzac. De nombreux services gérés par la CCL&L sont présents sur le territoire intercommunal :

- 1 multi-accueil collectif et familial
- 1 micro-crèche PSU
- 1 RPE (2 MAM)
- Des accueils de loisirs sans hébergements (Alsh) pour les enfants de tout âge (maternel, primaire, ados)
- Des accueils périscolaires sur l'ensemble des communes ayant une école
- Un accueil de loisirs au sein du collège et du lycée
- Un réseau parentalité très dynamique

La création du centre social communal vient donc enrichir ces offres de services dédiée aux familles.

### LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT POUR LA CRÉATION DU CENTRE SOCIAL

Pour la réalisation des travaux, la Caf de l'Hérault a soutenu la ville à hauteur de 294 728€ (150 000€ d'aide au démarrage sur fonds nationaux et 144 728€ sur les fonds locaux) sur un budget total de 736 819€. En 2019, une chargée de mission a été affectée à l'étude de préfiguration du projet social, mission financée par la Caf dans le cadre du développement des centres sociaux dans les quartiers prioritaires. Dans ce cadre, **25 000€ ont été versés au titre de fonds nationaux**. La Caf de l'Hérault verse également **annuellement près de 87 000€ au titre du fonctionnement**. Plus globalement, la Caf a versé annuellement sur l'ensemble de la Communauté de communes Lodévois et Larzac **plus d'1,3 millions d'€ d'aides au fonctionnement**.